



## ENSEMBLE, EXIGEONS LA REVALORISATION DE LA PRIME DE TRAVAIL DU PERSONNEL DES TRAINS !

Depuis de nombreuses années, la rémunération de l'ensemble des cheminots est gelée. A cela s'ajoute la stagnation ou la baisse de leur prime de travail liée aux fluctuations de la charge de travail.

La prime de travail des ASCT mais aussi des RET et des RCT est le fruit d'une longue lutte impulsée par la Fédération CGT des Cheminots et mise en œuvre grâce au rapport de forces des ASCT. La détermination et les différentes actions à l'initiative de la CGT ont permis d'imposer à la direction sa mise en œuvre qui visait la reconnaissance des missions des agents par la création d'un code revalorisé.

### Avec la CGT, je signe et je revendique :

- **Une revalorisation de la prime de travail pour les personnels de la filière trains ;**
- **Une fusion de la prime Activité Commerciale Renforcée S1 et S2 revalorisée ;**
- **La création d'une prime de travail journalière activité et reconnaissance aux métiers trains (ARMT) de 15 euros avec une base forfaitaire de 10 jours quelle que soit l'utilisation (SU, AT, maladie ...).**

NOM	ETABLISSEMENT	SIGNATURE



